



CCPIE, GT "REACH" du 30 juin 2004

Présentation des ONG, partie « Aspects économiques »

Aspects économiques

Etant donné les chiffres qui continuent à circuler, nous trouvons important de resituer ces chiffres dans leur contexte.

1. Les coûts et bénéfices de la mise en œuvre de REACH

1.1. Les chiffres de la Commission (DG environnement et DG entreprise, octobre 2003)

Les coûts :

a) Secteur chimique:

- Essais et enregistrement :
2,3 milliards (redevances à l'Agence incluses) sur une période de 11 ans
Ceci représente moins de 0.05 % du chiffre d'affaires annuel de l'industrie chimique.¹
- Coûts totaux (inclut les utilisateurs en aval)², selon les scénarios:
 - de 2.8 à 3.6 milliards
 - à 4.0 à 5.2 milliards ("*higher substitution cost*" scenario).

b) Au niveau macroéconomique:

- Coûts, répartis sur 11 ans, négligeables (pas d'effets sur l'emploi).
- Impact général en terme de réduction du PIB: négligeable.

Les bénéfices:

Selon la Commission, "les bénéfices sont significatifs en termes de santé et environnement" et seraient de 50 milliards sur 30 ans (1.7 milliards/an)³, sur base des estimations de la Banque

¹ Ce montant représente 2.5 % des dépenses annuelles en environnement de l'industrie chimique ou encore la somme dépensée en 1999 par l'industrie chimique pour l'amélioration de la gestion des déchets ou encore 0.5 Euro par personne

² Ces estimations incluent les coûts répercutés par le secteur chimique sur les utilisateurs en aval,

³ « Evaluation de l'impact de la proposition relative aux produits chimiques », communiqués de presse de l'UE, 16 octobre 2003.

mondiale. Le scénario suivi à titre d'illustration dans cette estimation s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses minimalistes.

Cette estimation n'inclut pas les effets sur l'environnement. (*"It is not possible to provide a full assessment of the environmental benefits of REACH as we lack information on the intrinsic properties of existing substances and exposures to them. Environmental benefits are expected to be substantial but we have not expressed them in monetary terms."*)

Rien qu'en ce qui concerne la sécurité et la santé au travail, une étude d'impact économique de REACH⁴ montre que le système proposé aurait un impact significatif. La réduction des coûts en matière de sécurité et santé au travail est de 27 à 54 milliards sur 30 ans. Selon cette étude, ces coûts sont sous-estimés⁵.

1.2. Les chiffres de l'étude socio-économique du Professeur D. Pearce

Les effets économiques de la mise en œuvre de REACH ont été évalués par les professeurs D. Pearce et Phoebe Koundouri⁶. Selon cette étude, les bénéfices économiques du fait de la diminution des dépenses dans le budget de l'Etat en matière de "santé" dépassent de loin les coûts du système pour l'industrie. Les bénéfices nets du système pourraient atteindre la somme de 260 milliards d'ici 2020⁷.

"Even by using conservative estimate of the effects of chemicals on people, the report suggests that the primary benefits from REACH are to human health and the environment. Since the models used in the report exclude all environment effects, we agree that the benefits are understated. Overall, we are confident that REACH will generate net benefits."

Ce rapport rappelle aussi que la législation environnementale n'influence guère l'emploi et l'activité économique. *"There is little evidence that environmental regulations have significant effects on employment. We know of no evidence to suggest that firms relocate in response to environmental regulation. Other costs are far more important to location decisions than regulatory compliance costs."*

1.3. Les chiffres de l'industrie

a) Rappel préliminaire: Que représente l'industrie chimique ?

En Europe, l'industrie chimique, représente :

- 385 milliards d'Euros de chiffre d'affaires ;
- 1,7 millions d'emplois directs ;
- 1,3 millions d'emplois indirects ;

⁴ « Assessment of the impact of the new chemicals policy on occupational health », prepared for the European Commission, Environment Directorate-General, Risk & Policy Analysts Limited (RPA, UK), March 2003.

⁵ Ils ne tiennent pas compte des diminutions de productivité des travailleurs, des frais administratifs, de gestion et légaux supportés par les employeurs etc.

⁶ « The social cost of chemicals – The cost and benefits of future chemicals policy in the European Union – A report for WWF-UK", May 2003 (voir le site <http://www.panda.org/detox>).

⁷ Les bénéfices nets, selon les trois modèles utilisés, s'échelonnent de 18.8 à 259.9 milliards, en comptant un coût pour la mise en œuvre de REACH de 23.6 milliards.

- quelques industries multinationales ;
- 96 % des entreprises sont des PME (36 000 entreprises).

En Belgique, l'industrie chimique, représente⁸ :

- 39 à 45 milliards d'Euros de chiffre d'affaires ;
- 99 000 travailleurs (emplois directs) ;
- près de 60 % de PME.

b) Les études de l'industrie

Deux études principales ont été publiées par l'industrie, l'une en France, l'autre en Allemagne:
France: l'étude Mercer (remarque : manque de transparence)

- coûts de 29 à 54 milliards par an sur 10 ans à l'économie française, soit 1,7 à 3,6 % du PIB.
- 2% de pertes d'emplois.

Allemagne : étude Arthur D. Little, pour la BDI (Fédération de l'industrie allemande), septembre 2003

- pertes d'emplois de 1,7 millions
- 0,4 à 6,4 % du PIB

Ces deux études servent de documents de référence dans de nombreuses enceintes alors qu'elles ont été sévèrement critiquées par des économistes. Si on étudiait avec ce même type de modèle l'effet de l'augmentation du prix du pétrole ou encore les fluctuations de l'Euro par rapport au dollar, les résultats seraient vraiment catastrophiques pour l'industrie.

Ci-dessous, en guise d'illustration, le raisonnement utilisé par l'*American Chemistry Council (ACC)*⁹ pour fonder ses estimations:

1. *Acrylonitrile is used in ABS plastic;*
2. *acrylonitrile is carcinogenic and would require authorisation in the EU;*
3. *if there is no acrylonitrile due to authorization, then there will be no ABS plastic;*
4. *if there is no ABS plastic, there will be no more computer sales to the EU;*
5. *computers sales worth USD 7.5 billion are threatened.*

Ce type de raisonnement est utilisé également pour les trois autres substances étudiées dans son étude de l'impact de REACH sur les exportations américaines. Sur base de ce raisonnement biaisé, cette étude conclut "*Examination of just four commercially important chemicals on the EU authorization list shows that 8.8 USD billion worth of US exports are at risk.*"

Ce raisonnement est évidemment sommaire, puisque REACH n'impose en rien le retrait de substances, d'autant plus s'il n'y a pas d'alternatives "économiquement supportables", que les informations nécessaires à l'enregistrement vraisemblablement existent, qu'il n'est pas évident que la relative augmentation du coût de la substance impliquera son retrait du marché etc.

⁸ D'après SPF Finances, calculs INS, chiffres de 2000 et Fedichem, chiffres de 2002.

⁹ "*REACH; what happened and why? – The only planet guide to the secrets of chemicals policy in the EU*", Greens/European Free Alliance in the European Parliament", Brussels, April 2004,

Nous regrettons la stratégie délibérée de l'industrie de dramatiser les coûts pour l'industrie et donc les conséquences pour l'emploi et l'économie.

D'autres voix du monde des entreprises se font entendre petit à petit.

Deux extraits d'un article du The Observer ("*When regulations is good*", The Observer, July 27, 2003):

"Companies rarely talk about market benefits of regulation, only the costs of compliance. They thus place themselves in the untenable position of denying the distinguishing power of markets and acting against their own long-term interest."

"With world markets inexorably moving towards tighter regulation, a European industry stimulated by positive regulation to provide safe, innovative products would command a strong position rather than a weak one."

Dans ce même article, une citation de Adaid Turner, ancien directeur général de la Confédération of British Industry (CBI) et actuellement vice-président de Merrill Lynch, dans son livre "Just Capital" (MacMillan): *"There is no evidence that increasing environmental constraints have slowed overall growth rates, and no evidence that higher environmental standards in some developed countries have disadvantaged them economically versus others."* Et : *"Economic theory tells us that the market is an immensely powerful mechanism for minimising the long-term cost of environmental improvements – and the empirical record confirm that this is so."*

Voir aussi "*Reach – a leap forward for industry. Nordic concerns and benefits*" (www.norden.org/miljoe)

c) Les critiques sur les études de l'industrie

Les chiffres de l'industrie sont fortement exagérés. Les études de l'industrie française et allemande sont fortement mises à mal par des économistes de renom. Le Conseil de l'environnement allemand (SRU) a analysé l'étude allemande tout comme un panel d'experts, lors d'un colloque le 6 février 2003, à l'initiative de l'Agence fédérale pour l'environnement¹⁰. Ses conclusions sont les suivantes:

- la méthodologie employée serait incorrecte et
- l'industrie ne tient pas compte des impacts positifs de REACH.

Pour une critique méthodologique de l'étude Arthur D. Little, voir en annexe une copie du résumé des résultats des travaux de ce colloque.

Cette critique porte notamment sur les hypothèses retenues par l'étude, le scénario de référence et la dynamique des processus industriels.

¹⁰ « *On the economic impact of the planned reform of European Chemicals Policy* », SRU, The German Advisory Council on the Environment ;
« *Methodological problems of assessing the economic impacts of the EU chemicals policy* », Summary results of the conference of experts at the Umweltbundesamt (Federal Environment Agency), on 6 february 2003 .

Des remarques similaires sont faites par le Bureau européen de l'environnement et le WWF à propos l'étude d'impact additionnelle menée par KPMG¹¹.

Il résulte globalement de ces analyses, entre autres, les considérations suivantes:

- Etant donné le coût de REACH pour l'industrie par rapport à son chiffre d'affaire, les impacts dont font état les études de l'industrie (effets sur le PIB et sur l'emploi) ne sont pas crédibles;
- REACH pourrait servir de modèle au niveau mondial et renforcer d'autant la position de l'UE comme marché leader pour les substances et produits les plus "sûrs" en matière d'environnement et de santé.
- RECH présente des potentialités en matière de compétitivité et d'innovation.
- La dynamique du business¹² résultant des relations entre les coûts et les prix, les capacités d'innovation, les effets de compétition et la demande et les tendances du marché ne sont pas prises en compte.
- Plus de transparence sur les risques des substances chimiques dans la chaîne de production conduit à l'utilisation de substances moins dommageables, aux risques moins élevés, à la diminution du risque économique pris en charge par les utilisateurs des substances chimiques et à une diminution des coûts, actuellement fort élevés, en matière de santé et sécurité au travail.
- Les coûts estimés par l'industrie sont systématiquement trop élevés:
 - elle ne tient pas compte des opportunités offertes par REACH en ce qui concerne sa mise en œuvre "*cost-effective*";
 - elle ne tient pas compte des économies résultant d'une meilleure disponibilité des données existantes;
 - elle suppose le maintien de coûts élevés de mise en œuvre de la nouvelle procédure sur l'entièreté de la période des 11 ans sans tenir compte de ce que ces coûts vont décroître d'année en année (processus d'apprentissage et adaptation) ;
 - elle considère que l'industrie ne dispose d'aucune information sur les substances chimiques et que la banque de données centrale doit être constituée à partir de zéro. Or REACH a pour but de rassembler et consolider l'information existante sur les substances chimiques tout en complétant au fur et à mesure la banque de données. L'industrie dispose déjà d'une certaine quantité d'informations sur les substances qu'elle met sur le marché.
 - Les économies par rapport au système actuel résultant du fait que le seuil pour les "nouvelles substances", est porté de 10 kg à 1 tonne dans le système REACH ne sont pas pris en compte, or elles sont significatives en particulier pour les PME.
- Les bénéfices en termes de santé publique dépassent largement les coûts de mise en œuvre de REACH et ne sont pas pris en compte dans les études présentées par l'industrie. Les bénéfices environnementaux devraient également être pris en compte.

¹¹ « Initial input to the Commission's REACH IA working group - Comments on KPMG's proposal for an « Additional Impact Study » », EEB, WWF, 11 June 2004.

¹² "The most widely used strategy is to assume that industry does not adapt to changes (the static model). The static model is a sure-fire way to show that any regulation will incur unacceptably high costs for industry. It is also an insult to decision-makers within the industry, as it assumes that they are dimwits who are totally incapable of adapting to new situations." (voir référence 13).

d) Le cas de l'étude belge (commanditée par la FEB et FEDICHEM)

Les ONG ont relevé au moins deux "erreurs", ou en tout cas "hypothèses fort contestables" dans l'étude réalisée pour la FEB et FEDICHEM pour affirmer que le projet de règlement européen sur les produits chimiques constitue une menace grave pour l'industrie chimique belge.

Il s'agit de la répartition du coût de REACH sur une seule année comptable, alors que l'entrée en vigueur de ce règlement sera étalée sur 11 ans. La raison invoquée est que les entreprises consultées disent que chaque année elles produisent d'autres substances, et que c'est surtout le cas des PME. Les mêmes coûts se produisent donc d'année en année.

C'est méconnaître que les nouveaux coûts de REACH portent sur le *phase in* des substances "existantes" en ce qui concerne leurs tests et enregistrements. Les "nouvelles" substances doivent déjà dans le système actuel être enregistrées. En outre, REACH s'avère plus avantageux en ce qui concerne ces nouvelles substances puisque le seuil d'enregistrement passe de 10 kg à 1 tonne.

Il ne faut pas oublier non plus que les PME qui formulent des substances existantes dans de nouveaux produits, ou autrement dit qui trouvent de nouvelles utilisations pour les substances existantes, peuvent demander à leur fournisseur d'inclure cette utilisation dans le scénario d'exposition requis par les *chemical safety report* et *safety data sheet*. Ce n'est que si la PME ne souhaite pas faire connaître à son fournisseur cette nouvelle utilisation qu'elle doit entreprendre elle-même son propre *safety assessment* pour cette utilisation. Pour ce faire, elle utilisera les informations contenues dans le *safety data sheet*, qui comprend les informations relatives aux tests, pour établir son scénario d'exposition en fonction de l'utilisation envisagée et réaliser sa caractérisation du risque. Ceci ne n'implique pas de nouveaux tests, mais consiste seulement à compléter pour l'utilisation envisagée le *safety report*.

Une autre erreur, selon nous, réside dans le coût supplémentaire pour l'enregistrement des substances produites en petits volumes (1 à 10 tonnes) qui est établi, selon l'étude belge, à 4 à 41 euro par kilo. Or d'après les chiffres de la Commission, il s'agit de 4 à 41 euro par tonne. En outre, les exigences du système REACH en ce qui concerne ces substances ont été considérablement amoindries depuis.

Nous relevons au passage que dans le communiqué de réponse de Fedichem à ce propos, la fédération parle de "prétendus avantages en terme de santé publique". Pourtant en ce qui concerne la santé au travail les données officielles existent. Pour le reste, il faudrait une réelle étude d'impact des effets des substances chimiques sur la santé ainsi que sur l'environnement. Ceci n'a pas été réalisé et n'est pas, comme on sait, à l'ordre du jour.

Il est donc facile mais irresponsable pour l'industrie de nier ces effets. Il se fait que néanmoins, les effets des substances chimiques sur la santé et sur la biodiversité sont abondamment documentés.

1.4. Expériences antérieures de mise en oeuvre de législations environnementales

Il est frappant de constater combien le discours de l'industrie est constant dans ses prévisions pour l'activité économique et l'emploi lors de l'élaboration de nouvelles réglementations.

L'expérience montre clairement que les coûts de mise en conformité avec ces nouvelles législations estimés par les secteurs concernés de l'industrie ont généralement été surestimés alors que le potentiel d'innovation a été sous-estimé¹³.

Une dizaine de cas ont été examinés (les protocoles UN/ECE sur l'acidification et la directive sur les émissions des grandes installations de combustions, le Protocole de Montréal sur la couche d'ozone, la directive sur les normes d'émissions des véhicules etc.) On a à chaque fois observé une dramatisation des conséquences qui par la suite ne se sont jamais concrétisées dans les faits. Eban Goodstein, professeur d'économie au Lewis and Clark College et chercheur à l'Economic Policy Institute, a fait par ailleurs une telle compilation¹⁴ : « *In every case we have found where researchers have calculated actual regulatory costs and then compared them to predicted estimates, the estimate exceeded the actual costs. We have covered a dozen such efforts, ranging from asbestos to vinyl chloride. In all cases but one, the initial estimates were at least double the actual costs.* »

1.5. Conclusion

REACH a fait l'objet d'une énorme campagne de désinformation qui a porté ses fruits¹⁵: bien que réfuté par des économistes les chiffres aberrants et irréalistes des études allemande et française, sont relayés dans les médias et les enceintes politiques. Le projet initial a été au cours du temps largement amoindri et risque d'être complètement démantelé.

Exemples:

- "L'industrie chimique à cause de REACH va perdre 5,5 millions d'emplois" (M. Rocco Buttiglione, Ministre italien pour les politiques communautaires, 9 octobre 2003)
- "Selon les études de l'industrie, les pertes d'emplois seraient de 360 000 à 1 million et les coûts de 29 à 54 milliards par an." (Agence Reuters, 14 octobre 2003),
- « *The EU chemicals policy would cost the German economy 4.7 % gross value added. This effect would translate into a loss of 1 735 000 jobs.* »

Ces allégations sont à mettre en relation avec le poids économique effectif de l'industrie chimique.

Selon les ONG, il serait opportun pour les autorités de prendre en compte les avantages et la nécessité d'une nouvelle législation européenne sur les substances chimiques pour l'activité économique de notre pays et de l'Europe. Cette législation mènera à:

- la création de nouveaux marchés pour des produits moins dommageables pour la santé et l'environnement ;

¹³ "Cry wolf – predicted costs by industry in the face of new regulations", report 6:04, International Chemical Secretariat, April 2004 (www.chemisec.org).

¹⁴ « *Polluted data* », Goodstein, E. and Hodges, H., The American Prospect, n° 35, November-December 1997.

¹⁵ Voir entre autres, deux documents qui rapportent l'intensité cette campagne:

- "REACH; what happened and why? – The only planet guide to the secrets of chemicals policy in the EU", Greens/European Free Alliance in the European Parliament", Brussels, April 2004;
- "The Chemical industry, the Bush Administration, and European efforts to regulate chemicals", United States House of Representatives, Committee on Government Reform, Minority Staff, Special Investigations Division, April 1, 2004 (www.reform.house.gov/min).

- la diminution des risques d'actions juridiques en matière de responsabilité, qui coûtent des sommes énormes (exemple : amiante)¹⁶ ;
- une plus grande confiance des consommateurs et des travailleurs ;
- un accès au marché plus facile pour les nouvelles substances et donc de nouvelles potentialités pour le développement et l'innovation ;
- un cadre légal bien déterminé, permettant aux entreprises une planification à long terme ;
- une plus grande transparence et une meilleure communication entre les producteurs et les utilisateurs et *in fine* les consommateurs ;
- une amélioration de la santé de la population ;
- une amélioration de la santé des travailleurs.

C'est d'autant plus fondamental politiquement que, pour citer le BEE, "*People expect politicians to make their priorities quality of life, employment, social cohesion and safety, which means robust environmental policies. Economic growth and particular sectoral interests can achieve all this, but putting growth and these interests unconditionally first risks undermining these objectives*".

2. Ce que coûtent les substances chimiques à la société

Ce que coûtent les substances chimiques à la société, ce sont autant de moyens en moins pour le budget de l'Etat. Il en résulte que l'Etat a moins de moyens pour, par exemple, mettre en œuvre une politique de l'emploi.

2.1 Sécurité et santé au travail

Il y a 150 millions de travailleurs de l'UE. Un quart de ces travailleurs (37.5 millions) sont exposés à des substances dangereuses au travail¹⁷:

- 21 % des travailleurs UE sont exposés à des agents carcinogènes;
- 22 % des travailleurs respirent des fumées et vapeurs pendant au moins ¼ de leur temps de travail (solvants organiques, poussières de bois, fumées de soudage...);
- 16 % entrent en contact avec teintures, pesticides, chrome VI...

Les risques sont accentués par un respect insuffisant des règlements et par manque d'informations¹⁸:

- près de 90 % des entreprises ne respectent pas les règlements de prévention des risques concernant les substances qui présentent des risques toxicologiques connus;
- 30 % des fiches techniques de sécurité fournies par les fabricants de substances dangereuses contiennent des erreurs;
- 25 % des substances dangereuses sont mal classifiées par les producteurs (c'est-à-dire qu'un risque toxicologique incorrect est spécifié) et jusqu'à 40 % sont mal étiquetées.

« Une étude du Bureau européen des substances chimiques a montré que pour 86 % des 2 500 substances chimiques produites ou importées en grands volumes (plus de 1 000 tonnes par an)

¹⁶ Les coûts en matière de responsabilité pour l'industrie des Etats Unis représentent 1.9 % du PIB.

¹⁷ Selon l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, <http://osha.eu.int/ew2003/>.

¹⁸ Id.

sur le marché européen, on ne disposait pas de données suffisantes de toxicité et éco-toxicité même pour un *risk assessment* « minimal », alors que ces substances sont sur le marché depuis des années. Seules 3 % de ces substances disposent de données complètes. » (Agence européenne pour l'environnement, *Parliamentary briefing*, 3 octobre 2003)

Concernant les préparations dangereuses dans les produits pour les consommateurs, "*considerable deficiencies have been found in the indication of danger on dangerous chemicals. The labelling of about on third of the preparations currently on the market, as well as 40 % of the safety data sheets do not comply with the regulations.*" (projet ECLIPS (European classification and labelling inspections of preparations including safety data sheets, 2002-2004).

Ces graves lacunes confirment la nécessité de mettre en oeuvre une législation sur les substances chimiques qui soit ambitieuse et efficace. Un élément crucial est l'information sur les substances chimiques, la disponibilité de cette information et son transfert tout au long de la chaîne de production jusqu'au consommateur.

Quelques chiffres des conséquences sanitaires:

- 4 % des cancers sont d'origine professionnelles;
- 10 % des travailleurs contractent de l'eczéma au travail;
- 33 % des cas d'asthme chez les adultes résultent d'une exposition professionnelle;
- 350 millions de journées de travail perdues suite à des maladies professionnelles;
- 7 millions de victimes de maladies professionnelles.

Nous n'avons pas d'estimations des coûts totaux supportés par l'UE. Mais on sait que:

- les maladies de la peau, d'origine professionnelle représentent **600 millions d'E/an**.
- l'asthme professionnel: **400 à 800 millions d'E/an**.

On sait aussi que les substances dangereuses coûtent plus de **850 millions d'E/an** à l'économie allemande sous forme de frais directs et d'indemnités maladie. A l'échelle européenne, cela ferait plus de **3.5 milliards d'E/an**.

Les données existantes reposent sur des études de substances dont la toxicité est connue. Or la plupart des substances chimiques les plus fréquemment utilisées dans l'UE sont "inconnues". Il en résulte que les coûts humains et financiers totaux sont vraisemblablement beaucoup plus importants.

Il est sans doute utile de rappeler les estimations de l'étude d'impact de REACH sur la santé au travail¹⁹. Cette étude conclut: "*The estimated health impact reduction arising from REACH range from around Euros 18 billion to Euros 27 billion (over 30 years) lower bound assumptions on the number of cases that will be reduced through increased test data authorisation.*" Et "*The economic value of the health impact reductions that may arise from REACH are significant. (...) Although the estimates vary widely depending on what set of assumptions are adopted, all of the estimates point to considerable future savings in health care costs, lost output and "human" costs.*"

¹⁹ "Assessment of the impact of the new chemicals policy on occupational health. Final report." Risk and Policy Analysts Limited (RPA), March 2003.

En outre, il faut tenir compte des bénéfices indirects résultant d'une meilleure protection de la santé des travailleurs: "*These figures may represent underestimates of the full economic value of reductions in occupational health. In particular, the approach adopted in producing the above figures does not take into account the following resource and social costs :*

- *the costs to employers associated with reduced productivity of those suffering from chronic illness ;*
- *administrative, management and legal costs incurred by employer ;*
- *loss of expertise and experience, where workers suffer disablement ;*
- *the direct costs to workers of purchasing medicines or of travelling to visit doctors/hospitals ;*
- *Government expenditure on sick pay and disability benefits and the administration of these schemes. »*

2.2. Santé publique

Voir les estimations de D . Pearce, mentionnée plus haut²⁰.

Une étude de cas menée pour la Commission²¹ révèle entre autres, par rapport à la législation actuelle, que la mise en œuvre du système REACH aurait les conséquences suivantes:

- les risques associés à certaines substances auraient été déterminés et contrôlés bien plus tôt si le système REACH avait été d'application. On aurait diminué les dommages résultant de l'utilisation de ces substances bien plus tôt ;
- des mesures de réduction des risques auraient été adoptées ; le recours à la substitution est favorisé (comparaison des coûts pour l'industrie entre la mise en œuvre de mesures de réduction des risques et la substitution) ;
- augmentation des données disponibles sur les substances de substitution ;
- accélération de la collecte des données et des tests ;
- « Éviter les coûts des dommages occasionnés par les substances chimiques dans le futur représente des bénéfices clairs pour la société ».

2.3 Environnement

Coûts non estimés. Tout comme en matière de santé publique, une étude d'impact est indispensable. Les bénéfices de REACH doivent être considérés en regard des coûts.

Sites:

www.chemicalreaction.org/

www.eeb.org

www.eu.greenpeace.org/

www.wwf.org.uk/

²⁰ « *The social cost of chemicals – The cost and benefits of future chemicals policy in the European Union – A report for WWF-UK* », May 2003 (voir le site <http://www.panda.org/detox>).

²¹ « *The impact of the new chemicals policy on health and the environment* », prepared for the European Commission, Environment Directorate-General, Risk & Policy Analysts Limited (RPA, UK), June 2003